



*Communiqué de presse
Paris, le 16 février 2018*

Hébergement d'urgence en Île-de-France, effort sans précédent de l'État et de ses partenaires

L'État est particulièrement mobilisé en Île-de-France pour offrir des solutions d'hébergement aux personnes vulnérables et aux sans-abris. Il mène cette politique en lien étroit avec les associations et dans un dialogue constant avec les collectivités territoriales, notamment à Paris.

Une mobilisation d'une ampleur inédite des services de l'État en Île-de-France

En Île-de-France, plus de 103 000 personnes bénéficient, 365 jours par an, du dispositif d'hébergement, d'insertion et d'accompagnement social mobilisé par l'État, en partenariat avec l'ensemble des acteurs associatifs engagés en faveur des plus démunis. Cet effort a été considérablement accru au cours des dernières années : le dispositif régional d'hébergement et d'insertion, qui comptait 65 000 places en 2016, représente aujourd'hui un budget de près d'un milliard d'euros.

Depuis le 1^{er} novembre dernier, l'État a accru cette mobilisation par l'ouverture de 3 866 places en Île-de-France dont 1 648 à Paris. Face à la chute des températures, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a activé le 5 février dernier le plan « grand froid » dans tous les départements franciliens, ce qui s'est traduit par la mobilisation de 1 691 places d'hébergement supplémentaires, dont 977 à Paris. L'ensemble des outils de veille sociale (maraudes, accueils de jour, écoutants du 115...) a également été renforcé dans tous les départements.

L'État et ses partenaires adaptent en permanence les réponses apportées aux plus démunis

Afin d'offrir une solution aux demandes d'hébergement formulées en soirée par les publics les plus vulnérables (femmes isolées ou familles avec enfants), le préfet de région a également décidé l'ouverture à Paris de haltes de nuit comptant 148 places.

Dans ce contexte, l'initiative de la Maire de Paris visant à recenser, grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, les personnes à la rue dans la nuit du 15 au 16 février, pourra compléter les outils de veille sociale déjà utilisés par l'État et ses partenaires.

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a notamment chargé l'Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées (OFPRUH) d'une mission visant à améliorer, dans la durée, la connaissance des besoins des publics à la rue et à élaborer les solutions permettant de mieux y répondre. Cette instance partenariale, garante d'une méthodologie scientifique éprouvée, conduira cette action en profondeur et tout au long de l'année.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)